



BEEZ BOATING CLUB

Association sans but lucratif

Membre de la Fédération Francophone de Yachting Belge



Secrétariat :
Rue Notre-Dame 49
5000 NAMUR
Tél. : 081/ 22.19.44

E-mail : info@bbcvoile.be
Web : www.voile-kayak-namur.be

SECTION VOILE

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition :	'La D5' de Beez
Dates complètes :	Dimanche 02 septembre 2018
Lieu :	Bassin garage - Beez
Autorité Organisatrice :	Beez Boating Club

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*.
- 1.2. Les prescriptions nationales Belgian Sailing.
- 1.3. Les règles de classes concernées.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique

La publicité pour le tabac est interdite en Belgique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à toutes les classes de la série D5.
- 3.2. Les bateaux admissibles pourront s'inscrire sur place.
- 3.3. a) Les concurrents (chaque membre de l'équipage) membre F.F.Y.B. doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence F.F.Y.B. de la catégorie compétition et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- b) Les concurrents (chaque membre de l'équipage) non membre F.F.Y.B. devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- d) Le certificat de jauge ou de conformité du bateau devra être présenté

Beez Boating Club

Adresse :

Comptabilité :

N ° Entreprise : 409 045 040

Bassin Garage de Beez 5000 Beez

Chaussée de Dinant 395 5000 Namur

IBAN : BE48 2500 0168 2027

(GPS : 50,478790 / 4,938944)

0479/283383

BIC : GEBABEBB

4. DROITS A PAYER

Le droit d'inscription est de 15 € par bateau.

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Le 02 septembre 2018 de 08h30 à 10h20

5.2. Jours de course :

Le 02 septembre 2018

5.3. Nombre de courses :

Un maximum de courses

5.4. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 10h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à l'inscription.

7. LES PARCOURS

Les parcours seront joints en annexe des IC.

8. CLASSEMENT

8.1. 3 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2.a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

9. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

Des prix seront distribués lors de la proclamation des résultats (+- 17h). Un prix spécial équipage jeune (-20 ans) sera également décerné le cas échéant.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 500.000 euros par incident, ou son équivalent.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ***Le petit déjeuner (croissant, pain au chocolat, café/thé, jus d'orange) est offert à chaque participant.***
- Que vous soyez participant ou non, nous vous proposons un repas chaud à midi pour 8,00 €.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter info@bbcvoile.be.